

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1984)
Heft: 753

Artikel: Visite : un pénitencier pas comme les autres
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1017218>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le retour du major

Retour à l'expéditeur: le major lausannois Hentsch Michel, 44 ans, après sept ans et demi passés à Genève, retrouve le canton de Vaud. Connu comme directeur de la prison préventive de Champ-Dollon dès le 1^{er} avril (!) 1977 pendant son séjour genevois, le major Hentsch aura largement profité de la compréhension des autorités cantonales du bout du lac Léman pour avancer dans sa carrière militaire. Le canton de Vaud, qu'il avait quitté alors qu'il était sous-directeur au pénitencier de Bochuz, ne peut que se féliciter de le retrouver alors que le plus gros de ses grades sous le gris-vert est acquis. Nul doute que le chef du Département

vaudois de justice et police, le libéral Leuba, ne soit honoré de compter bientôt parmi ses troupes un colonel, accessoirement chef du Service pénitentiaire, puisque ce sont les nouvelles responsabilités civiles du major Hentsch. Bel exemple de tolérance et d'humanité que l'attitude des autorités «responsables» à l'endroit de ce fonctionnaire dont les carences manifestes ont été mises en évidence lors des sinistres événements de Champ-Dollon (avec un léger mieux pourtant ces dernières années de l'avis général). Le fait qu'il puisse à l'avenir occuper des fonctions majeures dans le système pénitentiaire vaudois en dit long sur le soin avec lequel le Conseil d'Etat a dû examiner son dossier pour passer par-dessus tous les points sombres qu'il comporte à l'évidence, sur l'importance réelle de ce poste et sur la qualité des éventuels autres postulants.

VISITE

Un pénitencier pas comme les autres

Le pénitencier de Bellechasse accueille en principe, en Suisse romande, les détenus condamnés pour la première fois (les récidivistes vont à Bochuz). Le pénitencier de Witzwil, dans le canton de Berne, accueille lui aussi des détenus «primaires» et est donc strictement comparable.

Mais que de différences! Quelques notes, sans prétention à l'exhaustivité, suite à une visite.

Ce qui frappe, à Witzwil, c'est la générosité de l'architecture. La sinistre caserne du 19^e siècle a été détruite et fait place à une conception pavillonnaire et communautaire de la détention. Chaque petit bâtiment, chaleureux et chacun d'une couleur différente, abrite les chambres et espaces collectifs communs nécessaires à vingt détenus. L'apprentissage de la vie en commun passe par la gestion de la

salle de télévision, tandis que le respect de la sphère privée des détenus est marqué par la possibilité de fermer à clé sa cellule lorsqu'on sort. La transformation en cours de Bellechasse, si elle agrandira les cellules et introduira des lavabos dans celles qui n'en ont pas, en reste à une conception traditionnelle par corridors et étages.

Une piscine et une salle de gymnastique sont à la disposition des détenus, mais aussi, à certaines heures, des sociétés sportives locales. A Bellechasse, on a renoncé à introduire de tels équipements par crainte du qu'en dira-t-on. A Witzwil, on rappelle que le projet de reconstruction de la prison a été approuvé en votation populaire.

Trois cellules d'isolement disciplinaire existent à Witzwil. Mais, contrairement à Bellechasse, la lumière du jour y pénètre et l'on est autorisé à emprunter des livres à la bibliothèque.

On a cependant renoncé, à Witzwil, à sauvegarder l'équilibre sexuel des détenus en autorisant des visi-

tes intimes à l'image du pénitencier de Bostadel dans le canton de Zoug: trop de risques, notamment, d'introduction de drogue.

La transformation extérieure de Witzwil est le fruit d'une volonté de changement, mais elle induit sans doute à son tour d'autres modifications dans la conception de la détention. C'est ainsi que l'on se préoccupe d'abord de la réinsertion du détenu, le travail n'étant qu'un moyen dont on recherche l'adéquation, et non l'inverse.

Le personnel de Witzwil a le plus souvent une autre formation qui double sa fonction purement carcérale: artisan, infirmier, éducateur... La terminologie a changé: de *Aufseher* (gardiens), ils sont devenus *Betreuer* (ce que l'on rend plus ou moins bien en français en parlant d'assistants).

Une prison reste une prison. Mais, tant qu'à faire, citoyens et contribuables ne peuvent que souhaiter qu'elle se donne les moyens de remplir le mieux possible sa mission.

CLIENTÈLE NON CHÔMEUSE À VENDRE

La santé n'a pas de prix

A vendre

cabinet dentaire

en pleine activité. 2 cabinets et un laboratoire. Dans chef-lieu de district des Alpes vaudoises. Hôpital moderne, école secondaire, service dentaire scolaire

Qualité de vie exceptionnelle, pas de chômage dans la région

Dr. Franck Gilroy, les Thuyas
1837 Château-d'Œx

8238 - 22-61 964

Les affaires sont les affaires «Petite annonce» parue dans «La Suisse» (24.11.84)